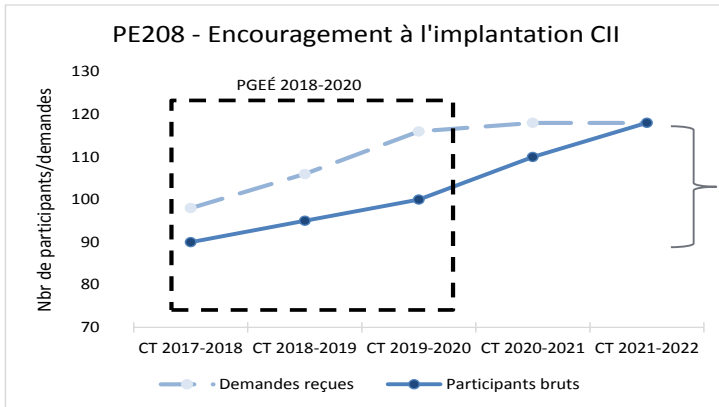


# Modifications des aides financières des programmes d'Encouragement à l'implantation

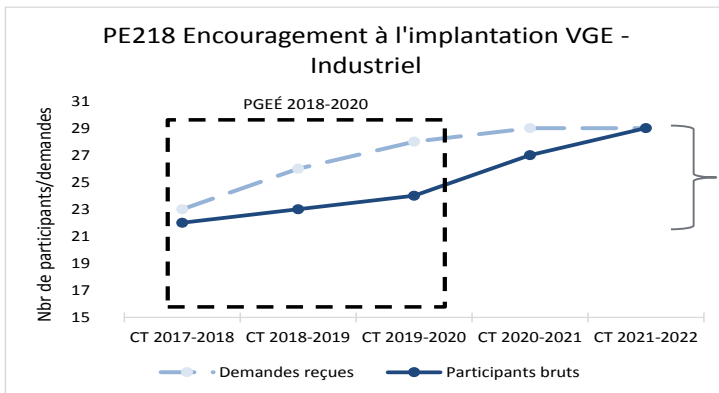
Effets anticipés sur la participation

**Audience devant la Régie de l'énergie**

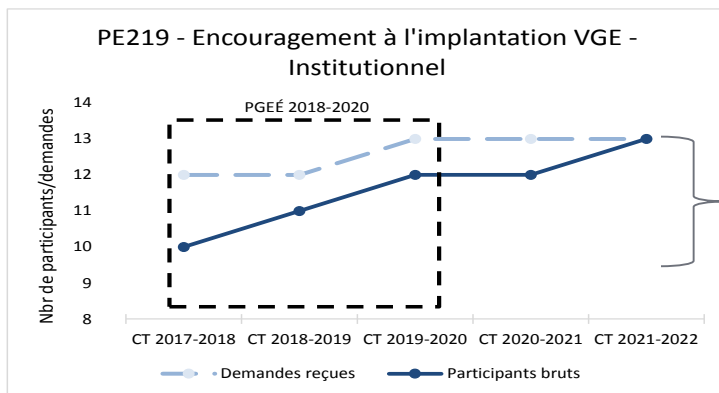
**Le 6 juillet 2017**



Croissance de 31 %



Croissance de 32 %



Croissance de 30 %

- L'ajustement des aides financières se ferait sentir par une croissance des demandes reçues dès 2017-2018 et également au cours des années subséquentes.
- Ces nouvelles demandes se traduiraient par la réalisation de nouveaux projets additionnels dont la durée d'implantation peut varier.
- Considérant que les participants ne sont enregistrés que lorsque les projets sont complétés, l'effet sur le nombre de participants est décalé dans le temps.
- Gaz Métro estime que la croissance de 30 % du nombre de participants sera atteinte sur un horizon de 5 ans (2021-2022), alors que l'effet sur le nombre de demandes reçues pourrait se matérialiser beaucoup plus rapidement.